

Relecteur	Observations/Commentaires	Réponse Auteur/Prise en compte
1	L'article est très agréable à lire et n'appelle pas de remarques de ma part sur la forme.	RAS
	Peut-on vraiment affirmer que le traitement anti-liquéfaction était nécessaire ?	L'évaluation du risque de liquéfaction avant traitement a conduit à l'obtention de facteurs de sécurité (FSL) tangents à 1,25, et sensibles à un faible variation des paramètres d'agressions sismiques. Ceux-ci n'étant pas encore totalement consolidés, le renforcement a été jugé préférable (des contraintes projets autres que géotechniques ont également joué).
	L'influence du traitement sur l'impédance des fondations des ouvrages de surface n'est pas évoquées. Cela a pourtant une implication majeure sur l'ISS. De surcroît, pour ce traitement spécifique, les voiles de jet grouting sont continus sous les deux ouvrages.	L'objet de l'article est une présentation générale des travaux de renforcement réalisés pour ce projet à Chooz, et non une présentation des méthodes de dimensionnement et études spécifiquement réalisées : c'est pourquoi ce sujet n'est pas abordé. Il est tout à fait exact que le caissonnage modifie la réponse spécifique du sol sous sollicitations sismiques par rapport à la configuration avant travaux. Les études de dimensionnement des bâtiments DUS sont menées pour différentes gammes de sols, qui se trouvent borner les caractéristiques des terrains traités.
2	non respect des retraits de début de ligne à partir du paragraphe 3	Mise en page corrigée
	page 3, 4 lignes avant la fin:... limiter voire (e) annuler...	Corrigé
	réfrence biblio Jeanty p...25010 à rectifier	Corrigé